

La langue du sujet : généalogie des affects et poétiques du récit dans *Les Confessions* de J.-J. Rousseau

Jean-François Perrin
Université Grenoble III - Stendhal

Cette intervention ne peut être publiée en ligne intégralement car elle procède du chapitre 10 de l'essai de Jean-François Perrin, Rousseau, Le Chemin de ronde (éditions Hermann, collection « Fictions pensantes »), qui est protégé par un copyright. Avec l'accord de l'auteur, nous en donnons l'introduction.

Pour nous aider à entrer en matière, j'ai imaginé un petit dialogue entre deux fameux défunts - le sieur R. et le sieur H -, sur la connaissance de soi-même :

R. - J'ai remarqué souvent que, même parmi ceux qui se piquent le plus de connaître les hommes, chacun ne connaît guère que soi, s'il est vrai même que quelqu'un se connaisse.

H. - On doit en effet en douter, car pour ma part, quand je pénètre le plus intimement dans ce que j'appelle *moi*, je bute toujours sur une perception particulière ou sur une autre, de chaud ou de froid, de lumière ou d'ombre, d'amour ou de haine, de douleur ou de plaisir. Je ne peux jamais me saisir, moi, en aucun moment, sans une perception et je ne peux rien observer que la perception. Autant dire un puzzle d'illusions mouvantes.

R. - À la vérité, je ne l'entendais pas exactement ainsi ; la connaissance que l'on a de soi est certainement imparfaite, mais elle le serait sans doute moins si, pour apprendre à s'apprécier, on pouvait disposer d'une pièce de comparaison ; en effet, comment bien déterminer un être par les seuls rapports qui sont en lui-même, et sans le comparer avec rien ?

H. - Cela certes serait tout à fait souhaitable, mais encore faudrait-il que l'on pût s'assurer de cette expérience de soi et d'autrui dont vous parlez, autrement que comme un rapport de fiction pure à pure fiction - autant dire de rien à rien ! Dites-moi, quelqu'un peut-il jamais percevoir quelque chose de simple et de certain qu'il appelle *lui* ? Quand mes perceptions sont écartées pour un temps, comme par un sommeil tranquille, aussi longtemps, je n'ai plus conscience de moi et on peut dire vraiment que je n'existe pas. Si quelqu'un pense qu'il a de lui-même une connaissance différente, tout ce que je peux lui concéder, c'est qu'il est peut-être dans le vrai aussi bien que moi.

R. - Ah ! Je reconnais bien là votre scepticisme ! au reste Montaigne pensait à peu près comme vous. Mais quant à moi, mon sentiment est tout autre, je dois vous l'avouer, et je songe à un ouvrage où je ferais faire à mes lecteurs un pas de plus dans la connaissance des hommes : il s'agirait que pour apprendre à s'apprécier, on puisse avoir du moins une pièce de comparaison ; que chacun puisse connaître soi et un autre, et cet autre ce serait moi.

H. - Ah, mon ami, c'est là une noble entreprise, mais je crains fort que vous ne vous prépariez bien des démêlés avec vos contemporains, sinon avec la postérité, car il n'est pas du tout certain, croyez-moi, que quiconque soit bien aise de vraiment se connaître ; il se pourrait même que la nature veuille que moins on se connaît mieux l'on se porte, comme l'écrivait, dans deux cent cinquante ans à peu près, un certain Clément Rosset dans un amusant petit opuscule intitulé *Loin de moi, étude sur l'identité*.

Cette conversation d'outre-tombe est un montage d'un passage célèbre du *Traité sur la nature humaine* de Hume où celui-ci insiste sur l'illusion ou la fiction d'une unité du *moi* accessible par l'introspectionⁱⁱ, et des premiers paragraphes de l'ébauche des *Confessions* dite « manuscrit de Neuchâtelⁱⁱⁱ ». Il m'a semblé que leur mise en tension pouvait nous aider à entrer dans ce qui fait l'originalité et l'audace de l'approche de Rousseau en ces matières. En effet par rapport à ses grands prédécesseurs dans l'ordre de la connaissance de soi, son geste décisif aura certainement été de l'avoir approchée par ce qu'elle inclut du rapport à autrui : c'est en effet dès l'ébauche des *Confessions* que le rapport à soi est questionné comme rapport à l'altérité, un rapport dont

L'objectivité serait garantie par la posture sociale excentrée de l'observateur: « sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états [...] Admis chez tous comme un homme sans prétentions et sans conséquence, je les examinai à mon aise ; quand ils cessaient de se déguiser je pouvais comparer l'homme à l'homme, et l'état à l'état. »^{iv} Dès lors, on retournerait volontiers la question de Lévi-Strauss : « l'ethnologue écrit-il autre chose que des confessions ? »^v, en demandant si l'auteur des *Confessions* pratique autre chose qu'une sorte d'ethnographie intérieure ou mémorielle, envisagée dans *tous ses rapports, avec autrui comme avec lui-même*, selon la généalogie reconstituée de ce qu'il nomme ses « dispositions secrètes ».

Que ce projet d'une singulière audace doive, pour se formuler, affronter créativement le *défait* de la langue et des formes en usage, c'est ce que Rousseau dit expressément : « Il faudrait pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet »^{vi} ; de cette exigence, témoigne exemplairement tel passage de la première ébauche des *Confessions*, à propos des fessées de M^{lle} Lamercier : « j'ignore pourquoi cette sensualité précoce ; la lecture des romans l'avait peut-être accélérée ; ce que je sais c'est qu'elle influa sur le reste de ma vie, sur mes goûts, sur mes mœurs, sur ma conduite. Je vois le fil de tout cela ; sa trace est utile à suivre ; mais comment la marquer sur ces feuilles sans les salir ?^{vii} ». Un penseur médite : il observe dans sa mémoire une série de scènes qui font système sous le paradigme de la fessée érotique de l'enfance et des idées romanesques qui s'y associent ; il y voit se nouer une conjonction dont il comprend *a posteriori* qu'elle a réglé la forme de son destin dans ses rapports avec l'autre sexe. Cette sorte de conjonction lui paraît une clef, à condition d'être rigoureusement corrélée à toute une série d'autres circonstances. Or pour l'analyser, il faut la dire : et donc, en l'occurrence, inventer un style et quasiment une langue, car ce qu'il faudra écrire de sa sexualité se heurte à l'extrême difficulté de développer cette analyse sans tomber dans l'obscène. Par ailleurs, ce romancier adulé connaît bien son public et le sait peu susceptible de s'intéresser au détail circonstanciel assez systématique qu'exige pourtant son hypothèse : « car si je tais quelque chose on ne me connaîtra sur rien, tant tout se tient, tant tout est un dans mon caractère, et tant ce bizarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé »^{viii}. Il y a là une sorte de quadrature du cercle sur le plan littéraire, particulièrement pour ce qui concerne le récit d'enfance – si stratégique à ses yeux (au point qu'il se justifie à la fin du livre IV de l'avoir tant développé) – mais si peu intéressant encore selon les normes de l'époque, tant dans le champ du roman que dans celui des Mémoires.

Ses *Confessions* figurent désormais au patrimoine universel. Pour autant, leurs innombrables réductions autobiographiques, auto-fictionnelles ou psychopathologiques révèlent que les solutions littéraires trouvées pour les faire lire, ont pu voiler leurs enjeux de recherche au profit d'une lecture anecdotique ou documentaire qu'il a lui-même tôt dénoncée dans ses *Dialogues*^{ix}. Mon propos sera donc de tenter une reconnaissance de ces enjeux : l'art de *penser en écrivain* en sera le fil rouge. Je rappellerai d'abord les difficultés de l'entreprise, puis nous aborderons la méthode généalogique qui y préside et la conception de la mémoire qu'elle met en jeu, enfin nous réfléchirons à la poétique de la lecture qu'elle engage.

ⁱ C. Rosset, *Loin de moi, Essai sur l'identité*, éd. de Minuit, 1999.

ⁱⁱ D. Hume, *Traité de la nature humaine*, livre I, 4^e partie, section VI, cité in C. Rosset, *op. cit.*, p. 15.

ⁱⁱⁱ J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, Classiques Garnier, p. 786-792 et 796-798.

^{iv} *Ibid.*, p. 789.

^v Cl. Lévi-Strauss, « Jean-Jacques Rousseau fondateur des sciences de l'homme », *Anthropologie structurale deux*, Plon, 1973, p. 51.

^{vi} Ébauche des *Confessions*, *op. cit.*, p. 790.

^{vii} *Ibid.*, p. 796.

^{viii} *Ibid.*, p. 790.

^{ix} « Du sujet et de la forme de cet écrit », *Rousseau juge de Jean-Jacques*, OC I, Gallimard, Pléiade, p. 666.